



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE, Une mobilisation indispensable.

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté une loi visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique.

La Commune de Siguer est engagée dans la lutte contre la prolifération du frelon asiatique, une espèce invasive qui représente une menace pour la biodiversité, notamment les abeilles, ainsi que pour la sécurité des habitants.

Nous avons posé plus d'une douzaine de pièges dans le village et ses hameaux. D'autres pourront être positionnés en fonction de l'évolution du fléau. Il convient maintenant de rester en vigilance pour observer l'impact de la mesure.

QUE FAIRE SI VOUS OBSERVEZ UN FRELON OU UN NID ?

Toute observation pouvant mettre en danger le public doit être signalée rapidement.

Voici les bonnes pratiques à respecter :

- Signaler la présence d'un frelon ou d'un nid à la mairie ou sur le site « signalnids.fr »
- N'intervenez jamais vous-même : la destruction doit être réalisée par des professionnels formés.
- N'approchez pas un nid si vous l'avez localisé.
- Ne pénétrez pas sur une propriété privée (interdiction formelle).

ENSEMBLE, protégeons notre environnement et notre sécurité.

La Commune reste mobilisée et compte sur votre vigilance pour limiter la propagation du frelon asiatique.

Pour plus d'informations, vous pouvez aussi consulter le site « unaf-apiculture.info ».